

Procès-verbal Assemblée extraordinaire 3 octobre 2016



Dojo de Beauport inc.
2175 avenue St-Clément,
Québec (Québec)
Canada, G1E 6X6
(418) 666-2177
info@dojobeauport.com

Procès-verbal Assemblée extraordinaire

Lieu	Dojo de Beauport 2175 avenue St-Clément, Québec Qc
Date	3 octobre 2016
Heure	19 h 00
Durée	30 minutes

Invités ou invitées et présences

Membres du conseil d'administration

Nom	Rôle	Présence
M. Daniel Dontigny	Président	Présent
M. Mario Talbot	Vice-président	Présent
M. Jean Rosa	Trésorier	Présent
M. Daniel Handfield	Secrétaire	Présent
M. Olivier Lantier	Administrateur	Présent
M. Alain Pelletier	Administrateur	Présent
M. Benoît Lefrançois	Ville de Québec	Présent

Invités ou invitées

Nom	Rôle	Présence
M. Serge Sanfacon	Directeur technique	Présent

Procès-verbal Assemblée extraordinaire 3 octobre 2016

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification des lettres patentes
4. Validation des statuts et règlements 2016 adoptés par le conseil d'administration
5. Levée de l'assemblée

Compte-rendu

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M. Daniel Dontigny ouvre l'assemblée, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et constate le quorum. L'assemblée extraordinaire des membres du Dojo de Beauport peut débuter.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Daniel Dontigny lit l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire des membres du Dojo de Beauport et mentionne aux membres que, conformément aux règles de cette assemblée, l'ordre du jour doit demeurer tel que présenté.

Il est proposé par Daniel Dontigny et secondé par Alain Pelletier d'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Modification des lettres patentes

Jean Rosa fait la présentation des modifications aux lettres patentes et répond aux questions.

Réduction du nombre d'administrateurs

IL EST RÉSOLU de réduire le nombre d'administrateurs siégeant au conseil d'administration de sept (7) à cinq (5);

PROPOSÉ PAR Jean Rosa,

SECONDE PAR Daniel Dontigny.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Changement aux lettres patentes

IL EST RÉSOLU de modifier la rubrique «Autres dispositions» des lettres patentes de 1993 en désignant un nouveau bénéficiaire en cas de liquidation de la façon suivante : «En cas de liquidation ou de distribution des biens de la personne morale, ces derniers sont dévolus une fois les dettes acquittées à la Ville de Québec, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire»;

PROPOSÉ PAR Jean Rosa,

SECONDE PAR Jean-Marc Giguère.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Validation des statuts et règlements 2016 adoptés par le conseil d'administration

Jean Rosa fait la présentation des statuts et règlements adoptés par le conseil d'administration à sa réunion du 21 juillet 2016.

Procès-verbal Assemblée extraordinaire 3 octobre 2016

Des questions sont soulevées par les membres concernant la mission du Dojo et l'élaboration d'un plan stratégique. Daniel Dontigny et Jean Rosa mentionnent qu'il est déjà entendu qu'un comité sera formé là-dessus.

Approbation des statuts et règlements

Après avoir pris connaissance des explications données sur les statuts et règlements adoptés par le CA le 21 juillet 2016.

IL EST RÉSOLU d'entériner l'adoption des statuts et règlements du Dojo de Beauport inc. tel que présentés et expliqués.

PROPOSÉ PAR Jean Rosa,

SECONDÉ PAR Romain Gautier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Levée de l'assemblée

Daniel Dontigny remercie les membres pour leur participation à cette assemblée extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ par Jean Rosa et SECONDÉ PAR Daniel Dontigny de lever de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Daniel Dontigny, président